DLP -8-12-60 030959

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Tél. 72-58-72)

(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.

C. C. P. : MONTPELLIER 5.258-57

1° Supplément au n° 2

TRAITEMENT PRE-HIVERNAL des ARBRES FRUITIERS à NOYAU

Les espèces fruitières à noyau recevront utilement un traitement cuprique (traitement bleu). Cette pulvérisation réalisée après la chute des feuilles doit "tenir" jusqu'au pré-débourrement. C'est pourquoi il est recommandé d'éviter l'emploi d'un produit peu adhésif qui obligerait l'arboriculteur à renouveler son traitement après chaque pluie.

Ce "traitement bleu" sera efficace contre le Monilia, la Cloque, le Coryneum, le Gnomonia. Les pêchers, les cerisiers, les abricotiers devront être ainsi traités.

DESINFECTION des GRAINES

Champignons et bactéries peuvent adhérer aux graines et infecter les jeunes plants pendant la germination.

On peut désinfecter les graines :

a) par immersion dans une solution de formol à 0,25 % et pendant 20 minutes ; 6 cc de formol dans 1 litre d'eau. Les petites graines doivent être ensachées dans des sacs de toile fine.

b) par poudrage. On utilise des poudres à base de mercure ou de T.M.T.D. , l'oxyquinate de cuivre. Saupoudrer les graines avec une poudre du commerce. Graines et poudres sont mises dans un récipient fermant hermétiquement. Agiter pendant quelques minutes.

Contre le flétrissement bactérien de la tomate, maladie redoutable, il est recommandé de faire tremper avant plantation les grains pendant 48 heures dans une solution à 10 % de vinaigre du commerce.

Faire sécher les grains et avant de semer on peut enrober les grains d'un produit insecticide indiqué ci-dessus.

P. 351

DESINFECTION du SOL

Elle est dirigée :

I - Contre les BACTERIES et CHAMPIGNONS -

Parmi les nombreux procédés de désinfection, nous indiquerons :

Désinfection par la chaleur : Une désinfection suffisante est obtenue lorsque la température du sol atteint 95 ° pendant 10-15 minutes.

Si la désinfection du sol est délicate et exige un matériel coûteux, les pots et godets peuvent être désinfectés en les trempant pendant 10 minutes dans un récipient d'eau bouillante.

De petits volumes de terre peuvent être partiellement stérilisés en les arrosant d'eau bouillante.

Désinfection par les produits chimiques : Nous retiendrons deux produits :

FORMOL : Procédé très économique. Utilisé à la dose de 1 litre de formol pour 40 litres d'eau; il faut 10 litres de cette solution par mètre carré répandu par arrosage.

Après traitement, couvrir la terre pendant 48 heures avec des sacs imbibés de cette solution : on peut semer ou planter 10-12 jours plus tard.

PENTACHLORONITROBENZENE : Efficace dans la lutte contre Sclerotinia Minor, responsable de la pourriture du collet de la laitue et de diverses plantes.

Utilisé à la dose de 10 grs de matière active par m2, avant semis ou plantation.

Certaines espèces sont sensibles à cette substance : oignons. Ne pas dépasser les doses prescrites et procéder à la désinfection plusieurs semaines avant le semis.

VAPAM : Efficace contre les fontes des semis, verticillioses. Sera dilué dans l'eau : 1 litre pour 10 litres d'eau, et appliqué en arrosage.

Il faut 10 à 20 litres de VAPAM pur par are. Arroser abondamment. On peut planter ou semer 1 mois après le traitement.

II - Contre les NEMATODES -

Ce sont les fumigants qui donnent les meilleurs résultats :

- D.D. ou mélange de Dichloropropane et Dichloropropylène à la dose de 350 g par m2
- Dibrométhane à la dose de 140/200 g par m2

Ces produits sont toxiques et s'utilisent au pal injecteur ; ils doivent être appliqués 3 semaines avant le semis ou la plantation.

Ces produits agissant par vapeurs, la température du sol joue un rôle important ; elle doit être de 10° au moins.

Il faut au moins 5 trous par mètre carré.

III - Contre les INSECTES (larves vivant dans le sol : Vers blancs, taupins, vers gris) :

On proscrira l'H.C.H. cependant efficace , en raison du mauvais goût qu'il donne aux plantes racines, aux tubercules qui poussent dans le sol traité.

On donnera la préférence aux insecticides suivants, utilisés avant le semis ou la plantation

- Aldrin	4 k	de matière active à l'hectare
- Chlordane	6 à 8 k	dematière active à l'hectare
- Heptachlore	3 à 4 k	de matière active à l'hectare

Appliquer en arrosage ou en poudrage; ces insecticides seront enfouis par une façon superficielle.

Ce traitement est efficace pendant plusieurs années: 3 ans en général.

Dans certains cas on pourra procéder à l'enrobage des semences en utilisant : Lindane, Aldrin.

L'Inspecteur dela Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon
Directeur-Gérant : L. BOUYX